



REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité – Travail – Progrès

MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Secrétariat Permanent du PANGIRE

**PROJET EAU POUR LA CROISSANCE ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS LE
SOUS BASSIN DE LA MEKROU AU NIGER**

« PROJET MEKROU PHASE 2 – NIGER »

« Projet Mékrou phase 2 – Niger »



ATELIER REGIONAL DE DOSSO

**RESTITUTION ET VALIDATION DES PREMIERS RESULTATS DES MISSIONS PORTANT
« FINALISATION DU SAGE DU SOUS-BASSIN DE LA MEKROU AU NIGER » ET « MISE EN PLACE ET
OPERATIONALISATION DES ORGANES GIRE DU SOUS-BASSIN DE LA MEKROU AU NIGER »**

(Dosso, les 26 et 27 octobre 2021)

RAPPORT PRINCIPAL DE L'ATELIER



Ce projet est financé par
l'Union Européenne



Ce projet est mis en œuvre par le Partenariat
Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest

Table des matières

Table des matières	2
Liste des sigles et abréviations.....	3
1. Introduction	4
2. Mise en route de l’atelier régional.....	5
2.1. Ouverture de l’atelier régional.....	5
2.2. Présentation des participants	6
2.3. Présentation et validation des objectifs, et de l’agenda de déroulement de l’atelier régional	6
3. Présentation des premiers résultats des deux missions suivie de discussion	8
3.1. Etat des lieux et analyse des parties prenantes de la GIRE du sous bassin au Niger.....	8
3.2. Cartographie des acteurs et des modes de gestion des ressources en eau dans le sous bassin de la Mékrou au Niger.....	11
3.3. Diagnostic territorial de la gestion des ressources en eau et définition des priorités de planification de la gestion des ressources en eau et du développement dans le sous bassin de la Mékrou et sa zone d’influence au Niger	15
3.4. Etat des lieux du fonctionnement du réseau de collecte et de gestion des données assorti de la proposition d’un réseau optimal du sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d’influence au Niger.....	17
3.5. Travaux de groupes.....	18
3.6. Synthèse générale, suite du processus et recommandations	19
4. Conclusion.....	20
Annexe 1 : Liste des participants à l’atelier régional	21
Annexe 2 : Agenda de déroulement de l’atelier régional	24
Annexe 3 : Problèmes majeurs de gestion des ressources en eau dans le sous- bassin de la Mékrou au Niger	26
Annexe 4 : Priorités de planification de la gestion des ressources en eau et du développement dans le sous bassin de la Mékrou au Niger	31

Liste des sigles et abréviations

AEP	Adduction d'Eau Potable
APD	Avant-Projet Détaillé
APS	Avant-Projet Sommaire
AUE	Association des Usagers de l'Eau
AUE	Associations d'usagers d'eau
AUSPE	Association des usagers du service public d'eau
CGPE	Comité de gestion des points d'eau
CLE	Comité Local de Gestion de l'Eau
CNEA	Commission Nationale pour l'Eau et l'Assainissement
CREA	Commission Régionale pour l'Eau et l'Assainissement
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DDH	Direction Départementale de l'Hydraulique
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
DMN	Direction de la Météorologie Nationale
F/PMH	Forage équipé de pompe à motricité humaine
FFOM	Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GWP-AO	Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (Global Water Partnership en Afrique de l'Ouest)
IGNN	Institut Géographique National du Niger
MHA	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
OMM	Organisation Météorologique Mondiale
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
PC	Puits Cimenté
PDC	Plan de Développement Communal
SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SP/ PANGIRE	Secrétariat Permanent du Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
TDR	Termes De Référence
UE	Union Européenne
UGP	Unité de Gestion du Projet

1. Introduction

Les 26 et 27 octobre 2021, à l'hôtel Galaxy de Dosso, s'est déroulé l'atelier régional des acteurs du sous-bassin de la Mékrou de la Commune de Falmey de la Région de Dosso sur la restitution et de validation des premiers résultats des missions portant :

- « Finalisation et opérationnalisation du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) du sous-bassin de la Mékrou au Niger et définition des initiatives pilotes de mise en œuvre » ; et
- « Mise en place, Opérationnalisation, Animation et suivi du fonctionnement des organes de gestion intégrée des ressources en eau dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger ».

L'atelier régional s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet « L'eau pour la croissance et la réduction de la pauvreté dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger » (Projet Mékrou Phase 2–Niger) financé par la Commission Européenne à travers la Délégation de Niamey.

Le Projet Mékrou Phase 2–Niger entend contribuer à l'opérationnalisation du Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE, 2017-2030) dans le sous bassin de la Mékrou au Niger. Il vise à « soutenir une croissance économique verte et la réduction de la pauvreté dans la portion du territoire nigérien se trouvant dans le bassin de la rivière Mékrou et sa zone d'influence.

Le Projet Mékrou Phase 2–Niger s'inscrit en outre dans la continuité du Projet Mékrou Phase 1, « L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la Mékrou (Burkina Faso, Bénin et Niger) », financé par la Commission Européenne (CE), préparé et mis en œuvre de 2014 à 2017 conjointement par le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP), le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO) et le Centre Commun de Recherche (CCR) ou Joint Research Center (JRC) de la CE, en collaboration étroite avec le Centre Régional AGRHYMET (CRA), les principaux partenaires nationaux des 3 pays concernés et l'Autorité du Bassin du Niger (ABN).

Le présent rapport fait le point du déroulement de l'atelier et s'articule autour des points ci-après :

- mise en route de l'atelier ;
- présentation des résultats des deux missions suivies de discussions ;
- travaux de groupe ;
- activités de clôture.

2. Mise en route de l'atelier régional

La mise en route de l'atelier a été marquée par le déroulement de la cérémonie d'ouverture de l'atelier et d'une série d'activités introductives dont la présentation des participants, la présentation des objectifs et résultats attendus de l'atelier ainsi que la validation de l'agenda de l'atelier.

2.1. Ouverture de l'atelier régional

La cérémonie d'ouverture officielle de l'atelier s'est déroulée sous la présidence effective du Secrétaire Général du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA), en présence du Secrétaire Exécutif du GWP-AO, M. K. Armand HOUANYE, le Vice Maire de Falmey. Elle a été ponctuée par le mot du Secrétaire Exécutif du GWP-AO et le discours d'ouverture du Secrétaire Général du MHA.



Photo 1 : Présidium à la cérémonie d'ouverture

M. K. Armand HOUANYE a souhaité la bienvenue à tous les participants à l'atelier et les a remerciés pour avoir accepté l'invitation du MHA et de prendre part à l'atelier. Il a par la suite rappelé le contexte de l'atelier tout en mettant l'accent sur les différentes étapes qui ont marqué la mise en œuvre du Projet Mékrou Phase 2 Niger depuis son lancement et la nécessité voire l'obligation de réussir la mise en œuvre du projet en vue d'impacter positivement le bien-être des populations du sous bassin de la Mékrou au Niger et de contribuer à faire avancer la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau dans le pays. Avant de finir, il a profité de l'occasion pour rendre un hommage aux premiers responsables du Partenariat National de l'Eau du Niger (PNE Niger) qui ont rejoint le Père Céleste au cours de la première année de mise en œuvre du projet. Il a terminé en exhortant les participants à prendre une part active aux travaux de l'atelier régional tout en œuvrant tous à l'atteinte effective des résultats attendus.

A la suite du Secrétaire Exécutif du GWP-AO, les participants ont suivi avec intérêt le discours d'ouverture du Secrétaire Général du MHA, M Maman Moussa qui dans un premier temps, a souhaité au nom de M. Adamou Mahaman, Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement empêché, la bienvenue à tous les participants à l'atelier régional de restitution et de validation des premiers résultats des missions portant sur la finalisation du SAGE du sous bassin de la Mékrou au

Niger ainsi que de mise en place et d'opérationnalisation des organes de la GIRE dans le sous-bassin.

Le Secrétaire Général du MHA a ensuite rappelé aux participants que l'atelier se tient dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Mékrou Phase 2 Niger financé par la Délégation de l'Union Européenne à Niamey et mis en œuvre par le Partenariat Mondiale de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO), en collaboration avec le MHA et le PNE-Niger. Aussi, a-t-il relevé que les activités du Projet Mékrou Phase 2 – Niger contribuent à l'opérationnalisation du PANGIRE du Niger dans la portion nationale du sous-bassin de la Mékrou au Niger, qui couvrent les Communes de Falmey dans la Région de Dosso ainsi que de Kirtachi et de Tamou dans la Région de Tillabéry.

Dans son intervention, le Secrétaire Général du MHA n'a pas manqué de préciser les objectifs attendus de l'atelier puis d'adresser ses sincères remerciements à l'Union Européenne pour les appuis multiples et multiformes qu'elle ne cesse d'apporter aux vaillantes populations du Niger.

Pour finir, M. Adamou Mahaman a souhaité un plein succès aux travaux avant de déclarer ouvert l'atelier régional de Dosso portant restitution et validation des premiers résultats des missions portant sur la finalisation des SAGE du sous bassin de la Mékrou au Niger ainsi que la mise en place et l'accompagnement des organes GIRE dans les communes concernées.

2.2. Présentation des participants

A la suite de la cérémonie d'ouverture de l'atelier, les participants se sont présentés à travers un tour de table. Au total, l'atelier régional de Dosso a réuni vingt-six (26) participants provenant :

- des structures gouvernementales nationales et régionales en charge de l'eau, de la météorologie, de l'agriculture, de l'environnement ;
- des autorités locales de la Commune de Falmey ;
- des partenaires techniques et financiers de la région ;
- des associations des usagers de l'eau du sous bassin ;
- du personnel de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) ;
- des Organisations non gouvernementales intervenant dans la zone de Projet ; et
- des consultants recrutés par l'UGP pour conduire les deux missions.

La liste des participants est à l'annexe 1 du présent rapport.

2.3. Présentation et validation des objectifs, et de l'agenda de déroulement de l'atelier régional

Les objectifs et résultats attendus de l'atelier régional ont été passés en revue par M. Sani Abdou, Chargé de Projet Mékrou Phase 2 Niger.

En effet, l'objectif principal de l'atelier régional est de valider les versions provisoires des premiers livrables des missions citées ci-dessus. Il s'agit notamment des rapports portant :

- (i) Etat des lieux et analyses des parties prenantes de la GIRE du territoire nigérien du sous bassin de la Mékrou ;
- (ii) Cartographie des acteurs et des modes de gestion des ressources en eau dans le sous bassin de la Mékrou au Niger ;

- (iii) Etat des lieux de la gestion des ressources en eau du sous bassin de la Mékrou au Niger et sa zone d'influence ainsi que les priorités de planification de la gestion des ressources en eau et du développement dans le sous bassin de la Mékrou au Niger ;
- (iv) Etat des lieux du fonctionnement du réseau de collecte et de gestion des données assorti de la proposition d'un réseau optimal du sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d'influence au Niger.

Les objectifs spécifiques en lien avec l'objectif principal de l'atelier sont les suivants :

- présenter et valider le rapport d'état des lieux pour la mise en place des organes GIRE dans le bassin du Niger ;
- présenter et valider le rapport de diagnostic territorial de gestion des ressources en eau ainsi que les priorités de planification et de développement desdites ressources en eau de l'espace de la portion nigérienne du sous-bassin de la Mékrou et sa zone d'influence ;
- s'accorder du choix du scénario consensuel optimal de gestion durable des ressources en eau du sous-bassin de la Mékrou ; et
- définir les orientations fondamentales, les objectifs stratégiques ainsi que les actions prioritaires pour une gestion durable des ressources en eau du sous-bassin de la Mékrou au Niger.

Les principaux résultats attendus de l'atelier se présentent comme suit :

- l'état des lieux et d'analyse des parties prenantes pour la mise en place des organes GIRE dans le bassin du Niger est restitué et validé ;
- les actions en cours sur le terrain pour la mise en place des organes de GIRE sont présentées ainsi que le planning actualisé pour leur mise en place ;
- le diagnostic territorial de gestion des ressources en eau est présenté et validé ainsi que les priorités de planification et de développement desdites ressources en eau de l'espace de la portion nigérienne du sous-bassin de la Mékrou et sa zone d'influence;
- le scénario consensuel optimal de gestion durable des ressources en eau du sous-bassin de la Mékrou est retenu ;
- les orientations fondamentales et les objectifs stratégiques du SAGE sont définis ainsi que les actions prioritaires pour une gestion durable des ressources en eau du sous-bassin de la Mékrou au Niger.

A la suite des objectifs et des résultats attendus de l'atelier, le Chargé de Projet a également présenté l'agenda de l'atelier.

A l'unanimité, les participants ont validé l'agenda de l'atelier (annexe 2).

3. Présentation des premiers résultats des deux missions suivie de discussion

3.1. Etat des lieux et analyse des parties prenantes de la GIRE du sous bassin au Niger

Les résultats de l'état des lieux et de l'analyse des parties prenantes de la GIRE du territoire nigérien du sous bassin de la Mékrou ont été présentés par M. Balla HABOUBAKAR, Secrétaire Exécutif de l'ONG TAIMAKON MANOMA. Dans sa présentation, le Consultant a rappelé le contexte de la mission ainsi que les objectifs qui y sont attendus et la méthodologie utilisée.

La présentation a mis en avant les résultats obtenus, la démarche méthodologique proposée pour la mise en place des organes GIRE, les actions en cours sur le terrain relatives à la mise en place ou la restructuration des organes GIRE ainsi que le planning des activités.

En effet, l'objectif principal de l'étude est de faire l'état des lieux et l'analyse des parties prenantes de la GIRE du territoire nigérien du sous bassin de la Mékrou assortis de proposition de démarche méthodologique du processus de mise en place et/ou de restructuration des organes de GIRE dans la zone d'intervention du Projet Mékrou Phase 2 – Niger. De façon spécifique, l'étude vise à faire l'inventaire et la caractérisation des structures de gestion de l'eau en place, puis à faire une analyse socioéconomique et organisationnelle sur leur création. Un regard est porté sur leur mode d'organisation et leur fonctionnement pour qu'ils servent d'embryons des futurs organes GIRE au niveau de sous bassin.

La méthodologie utilisée est marquée par la revue documentaire, l'élaboration des outils de collecte des données validés, la formation des enquêteurs sur des thèmes en lien avec la GIRE et leur déploiement sur le terrain pour la collecte des données dans cinq (05) villages échantillonnés dans la Commune de Falmey (Tchantchoga peulh, Tonkossaré Zarma, Boybangou Zarma, Boumba, Banizoumbou Kobia).

Dans la commune de Falmey, la situation du parc hydraulique dans les cinq (5) villages se présente comme suit : (i) deux (2) des cinq (5) villages disposent de mini adductions d'eau potable (AEP) tous fonctionnels ; (ii) tous les cinq (5) villages enquêtés disposent de forages équipés de pompe à motricité humaine (F/PMH) (au nombre de 124 dont 53 fonctionnels) ; (iii) tous les cinq (5) villages disposent de puits cimentés (PC) (au nombre de 45 dont 15 fonctionnels). L'étude de terrain a identifié deux (2) villages de la Commune de Falmey qui sont riverains du fleuve Niger. Il s'agit de Banizoumbou Kobia (9 km) et de Boumba (5 km). On note également des mares permanentes et semi permanentes qui confortent la disponibilité de l'eau pour les différents usages dans la commune de Falmey. Les domaines d'utilisation des ressources en eau au niveau de la Commune sont respectivement : i) la consommation humaine, ii) l'abreuvement du bétail, iii) l'irrigation, iv) la pêche, v) le transport et vi) les mines et industries (extraction du natron). Concernant les acteurs, l'étude a permis de recenser trois (3) types de structures de gestion de l'eau dans la Commune de Falmey : les comités de gestion des points d'eau (CGPE), les coopératives des irrigants et les organisations des pêcheurs). Le mécanisme mis en place pour assurer la gestion et le fonctionnement de ces structures locales repose sur la cotisation et le bénévolat. Dans les différents villages, on note 50% de cotisation tout comme pour le bénévolat.

En ce qui concerne les conflits enregistrés au sein des villages enquêtés, on note dans la commune de Falmey les conflits entre irrigants et éleveurs, les conflits entre éleveurs et pêcheurs, les conflits entre irrigants et pêcheurs, les conflits entre briquetiers et irrigants, les conflits entre pêcheurs, les conflits entre éleveurs, les conflits entre irrigants, les conflits entre éleveurs et briquetiers, les conflits entre pêcheurs et briquetiers puis des conflits entre briquetiers.

La démarche méthodologique proposée pour la conduite du processus de mise en place et/ou de restructuration des organes de GIRE dudit sous bassin s'articule autour des phases suivantes : (i) la mise en place des AUE ; (ii) la formation des membres des AUE suivie de la mise en place de CLE ; (iii) la formation des membres de CLE ; (iv) la mise en place du Conseil de l'Eau de l'Agence du sous bassin de la Mékrou suivie de sa formation.

La mise en place des AUE a été marquée par trois grandes phases : (i) la mission d'information qui a pour but de mieux sensibiliser les populations des villages des communes concernées par le sous bassin sur le fondement même de la GIRE et la nécessité de sa mise en œuvre pour le bien-être socio-économique des populations ; (ii) la mobilisation et l'organisation communautaire dont le but est d'encadrer les communautés en vue de mieux s'organiser pour le choix judicieux des membres des AUE et la mise en place proprement dite des AUE. A Falmey, les AUE ont été déjà mises en place au cours.

La mise en place du CLE par Commune interviendra juste à près la formation des membres des AUE. Elle sera autour de trois collèges électoraux que sont : i) les AUE et la société civile, ii) les élus locaux et iii) les services techniques communaux. Cette activité interviendra au cours du mois de novembre 2021.

La mise en place du Conseil de l'Eau de l'Agence du sous bassin de la Mékrou interviendra juste après la formation des CLE. Il sera formé : (i) des représentants des membres des trois (3) CLE ; (ii) des représentants des Collectivités Territoriales ; et (iii) des représentants des services techniques régionaux.

Conformément au planning proposé, la mise en place des CLE et du Conseil de l'Agence de l'Eau du sous bassin se fera avant la fin de l'année 2021.

Au terme de l'exposé, les participants ont soulevé des préoccupations et apporté des contributions et des améliorations à apporter au rapport. Les Consultants et les personnes ressources ont apportés des clarifications aux préoccupations soulevées et promis de produire une version finale du rapport prenant en compte les contributions et améliorations des participations.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des discussions entre le Consultant et les participants sur les résultats de l'état des lieux et de l'analyse des parties prenantes de la GIRE du sous bassin de la Mékrou au Niger

N°	Recommandations/ Contributions	Observations/ Clarification
1.	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser davantage et argumenter les critères de choix des 5 villages échantillonnés pour la commune de Falmey • Compléter la liste des 5 villages choisis avec un village de Fakara 	<ul style="list-style-type: none"> • Les 5 villages choisis ne sont pas représentatifs de l'ensemble des villages de la commune de Falmey qui est divisée géographiquement en trois zones : (i) la Zone du Dallol, la Zone du Fleuve et la Zone du Plateau ou Fakara • Aucun village de Fakara n'est pris en compte dans la liste des 5 villages choisis
2.	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter les conflits relevés dans la commune de Falmey avec : (i) les conflits entre animaux sauvages et les populations ainsi que (ii) les conflits entre 	

N°	Recommandations/ Contributions	Observations/ Clarification
	éleveurs et apiculteurs pour la pose des ruches	
3.	<ul style="list-style-type: none"> Approfondir l'analyse des conflits intra-usagers et inter-usagers liés à l'utilisation de l'eau entre les groupes d'usagers en présence, leur typologie, les statistiques y afférentes ainsi que les mécanismes de prévention et de résolution développés et leur efficacité 	
4.	<ul style="list-style-type: none"> Considérer les acteurs des radios communautaires comme étant l'une des parties prenantes de la GIRE de la commune de Falmeý 	<ul style="list-style-type: none"> Les radios communautaires qui sont des canaux importants que les consultants peuvent utiliser pour l'information et la sensibilisation des populations
5.	<ul style="list-style-type: none"> Approfondir l'analyse des causes des pannes et du non-fonctionnement de certains ouvrages d'AEP ainsi que des conséquences y afférentes 	<ul style="list-style-type: none"> Les participants ont mis en avant le manque de ressources financières comme l'une des contraintes pour régler les pannes des ouvrages d'AEP Les participants ont également mentionné le fait qu'il existe dans la commune, un nombre élevé de points d'eau qui captent gratuitement la nappe superficielle, plus ou moins 6 mètres et l'eau. Ainsi, la population n'achète plus l'eau des bornes fontaines d'où un manque de ressources financières Le manque et/ l'insuffisance de prise de conscience au niveau de la population expliquent entre autres la préférence à une eau impropre à la consommation accessible gratuitement. Ce qui rime avec un problème d'hygiène et d'assainissement avec pour corollaire des maladies mettant en exergue l'utilité des radios communautaires pour éveiller les consciences de la population
6.	<ul style="list-style-type: none"> Présenter et développer dans le rapport l'hydrologie et hydrogéologie de la commune de Falmeý dans le rapport en veillant à mettre en avant la superficie des mares permanentes, celle des mares semi-permanentes et celle des mares temporaires selon les normes de catégorisation en la matière en prenant également en compte les eaux de surface et les vallées (cas de Diamangou) au cours de l'année. Produire et insérer dans le rapport une carte de géolocalisation des mares par rapport au village Décrire les activités menées autour des mares au cours de l'année. 	<ul style="list-style-type: none">
7.	<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte des organisations d'usagers de l'eau structurées autour des forages, des puis villageois et des puis pastoraux dans la mise en place des AUE 	<ul style="list-style-type: none">
8.	<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte de l'existence des apiculteurs et des orpailleurs dans le processus de mise en place des organes locaux GIRE dans la commune de Falmeý 	<ul style="list-style-type: none">

N°	Recommandations/ Contributions	Observations/ Clarification
9.	<ul style="list-style-type: none"> Procéder à une actualisation du contenu du tableau des personnes rencontrées en faisant un choix entre nombre de personnes rencontrées ou nombre de structures touchées 	<ul style="list-style-type: none">
10.	<ul style="list-style-type: none"> Mieux préciser dans le rapport les rôles respectifs des organes de GIRE à mettre en place : CLE , AE, AUE et le CGPE ; 	<ul style="list-style-type: none">
11.	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'implication effective des services techniques dans la mise en place des organes locaux de gestion des ressources en eau, notamment ceux implantées dans le chef-lieu de communes concernées 	<ul style="list-style-type: none"> Le Consultant à faire savoir que Conseil de l'Eau de l'Agence du sous bassin de la Mékrou qui sera mis en place comprend : (i) des représentants des membres des trois (3) CLE ; (ii) des représentants des Collectivités Territoriales ; et (iii) des représentants des services techniques régionaux.
12.	<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte de la dynamique en cours de développement de la déléguée des ouvrages d'eau au Niger dans la mise en place et l'opérationnalisation des nouveaux Organes de GIRE dans la commune de Falmey 	<ul style="list-style-type: none">

3.2. Cartographie des acteurs et des modes de gestion des ressources en eau dans le sous bassin de la Mékrou au Niger

La cartographie des acteurs et des modes de gestion des ressources en eau dans la portion nigérienne du sous-bassin de la Mékrou et sa zone d'influence a été présenté par Dr. Cyrille ETEKA, Consultant du GWP-AO. Dans sa présentation, le Consultant a rappelé le contexte et les objectifs de la mission. Il a ensuite présenté le cadre juridique de gestion des ressources en eau, le cadre institutionnel de gestion des ressources en eau, les usages des ressources en eau, les modes de gestion et d'usages des ressources en eau dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger, les initiatives de gestion des ressources en eau ainsi que les éléments de synergie à promouvoir dans le sous-bassin.

En effet, l'objectif principal de la mission de cartographie des acteurs et des modes de gestion des ressources en eau est de contribuer à la mise en place un cadre de gestion et de planification du développement des ressources en eau du sous-bassin de la Mékrou au Niger, assorti de la définition des initiatives pilotes de mise en œuvre.

De façon spécifique, cartographie des acteurs et des modes de gestion des ressources en eau dans la portion nigérienne du sous-bassin de la Mékrou et sa zone d'influence vise à : (i) établir la cartographie des acteurs et usagers de la portion nigérienne du sous bassin de la Mékrou et sa zone d'influence ; et (ii) réaliser l'état des lieux des modes de gestion des ressources en eau dans la portion nigérienne du sous bassin de la Mékrou et sa zone d'influence.

Le cadre juridique de gestion des ressources en eau au Niger est marqué par des textes de lois spécifiques au secteur de l'eau, les textes relatifs à l'environnement ainsi que des textes généraux.

Dans le secteur de l'eau, on note entre : (i) le Code de l'Eau et ses décrets d'application ; (ii) la Loi n°60-28 du 25 mai 1960 fixant les règles de mise en valeur et de gestion des aménagements agricoles réalisés par la puissance publique ; (iii) la Loi n°2000-12 du 14 août 2000, portant réorganisation de l'activité de production, de transport et de distribution de l'Eau dans le sous-secteur de l'hydraulique urbaine, modifiée et complétée par l'ordonnance n° 2010-091 du 23 décembre 2010 ; (iv) le Décret n°69-149/MER/CGD du 19 octobre 1969 portant application de la Loi N° 60-28 du 25 Mai 1960 fixant les règles de mise en valeur et de gestion des aménagements agricoles réalisés par la puissance publique.

Dans le secteur de l'environnement, les textes de lois notés sont entre autres : (i) la Loi-cadre relative à l'environnement ; (ii) l'ordonnance n° 97-001 du 10 janvier 1997 portant institutionnalisation des Études d'Impact sur l'Environnement ; (iii) l'ordonnance N° 93-015 du 2 mars 1993 fixant les principes d'Orientation du Code Rural ; (iv) la Loi n° 98-042 du 07 décembre 1998 portant Régime de la Pêche ; (v) la Loi n° 2004-040 du 8 juin 2004 portant régime forestier au Niger ; (vi) le Décret n° 97-006/PRN/MAG/El du 10 Janvier 1997, portant réglementation de la mise en valeur des ressources naturelles rurales ; (vii) l'Ordonnance n°93-016 du 2 mars 1993, instituant un Code minier, modifiée et complétée par l'ordonnance n° 99-48 du 5 novembre 1999, modifiée et complétée par la loi n° 2006-26 du 9 août 2006 ; (viii) l'Ordonnance n°2010-29 du 20 mai 2010 relative au pastoralisme ; (ix) l'Ordonnance n°93-13 du 2 mars 1993 instituant un Code d'Hygiène Publique.

Concernant les textes généraux, l'étude a recensé entre autres : (i) l'Ordonnance n°2010-54 du 17 septembre 2010, portant Code Général des Collectivités Territoriales de la République du Niger ; (ii) la Loi n°2001-032 du 31 décembre 2001 portant orientation de la Politique d'Aménagement du Territoire ; (iii) l'Ordonnance n°96-067 du 9 novembre 1996 portant Régime des Coopératives Rurales ; (iv) l'Ordonnance n° 93-028 du 30 mars 1993 portant statut de la Chefferie Traditionnelle du Niger ; (v) la Loi n° 61-37 du 24 novembre 1961 réglementant l'expropriation pour cause d'utilité publique et l'occupation temporaire.

En ce qui concerne, le cadre institutionnel de gestion des ressources en eau, il comprend : les structures centrales et déconcentrées de l'Etat, les collectivités territoriales, les Organisations de la société civile, le Secteur privé, les Cadres multi-acteurs et les Partenaires techniques et financiers.

Au niveau des structures centrales et déconcentrées de l'Etat, on note :

- le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement et ses directions techniques (DGRE, SP PANGIRE, etc.) chargés de la conception, de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de la politique nationale en matière d'hydraulique et d'assainissement au Niger ;
- le Ministère chargé de l'environnement, de la salubrité urbaine et du développement durable ;
- les Ministères en charge de l'Agriculture, des Transports, l'élevage, la pêche, le tourisme, l'enseignement supérieur, etc.

Au niveau des collectivités territoriales, on distingue les Régions et les communes.

Au niveau des organisations de la Société civile, on note entre autres :

- les Associations d'usagers d'eau (AUE) ;
- les Associations des usagers du service public d'eau (AUSPE) ;
- les ONG dans le secteur de l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement ;

- la Coordination nationale nigérienne des usagers des ressources naturelles du bassin du Niger.

Au niveau du Secteur privé, il s'agit des bureaux d'études et des entreprises privées.

Au niveau des cadres multi-acteurs nationaux et régionaux, on note entre autres :

- le Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) ;
- le Haut-Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger (HCAVN) ;
- le Centre Régional AGRHYMET (CRA) ;
- l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) ;
- le Centre Africain des Applications de la Météorologie pour le Développement (ACMAD).

Les organes de GIRE selon le code de l'eau sont :

- la Commission Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (CNEA) et la Commission Régionale de l'Eau et de l'Assainissement (CREA) qui sont des organes consultatifs et de concertation qui apportent leur concours à la définition des objectifs généraux et des orientations de la politique nationale de l'eau et de l'assainissement. Elles se prononcent sur les dossiers qui leurs sont soumis par le gouvernement ou par auto-saisine ;
- les Commissions de Gestion de l'Eau au niveau des Unités de Gestion de l'Eau (UGE) créées pour servir de cadre physique pour la gestion et la planification des ressources en eau ;
- les organes locaux de gestion de l'eau tels que les AUE, les CLE, etc.

Les usages des ressources en eau relevés dans le sous bassin de la Mékrou au Niger sont notamment : l'alimentation en eau de la population, l'alimentation en eau du bétail, l'irrigation, la pêche et la pisciculture, les usages domestiques et la construction des habitations et des routes.

Concernant les modes de gestion et d'usages des ressources en eau, il est observé dans le secteur de l'agriculture principalement les pratiques de production maraichère et rizicole au niveau des micros-bassins dans les trois communes du sous bassin au Niger avec l'utilisation de beaucoup d'intrants agricoles, pouvant avoir des effets néfastes sur les ressources en eau en termes de pollution.

Au niveau du secteur de l'élevage, on note une utilisation des ressources en eau (cours d'eau, retenues/barrages, puits pastoraux) du sous-bassin de la Mékrou au Niger pour l'abreuvement des animaux. Pour ce qui est de la pêche et de la pisciculture pratiquées dans les mares et retenues d'eau qui sont empoisonnées, les prélèvements perturbent l'équilibre des espèces concernées, et en l'absence de suivi, la pression peut conduire à l'effondrement des stocks (surpêche). Les pratiques d'empoisonnement des mares - et même la simple pêche amplifiée - affectent l'équilibre des milieux récepteurs. Aussi a-t-on noté que la commercialisation du poisson sous forme fumée a des effets destructeurs sur le couvert végétal (très forte demande en bois) des berges avec des conséquences sur le comblement des cours d'eau, la dégradation des berges des cours d'eau, la dégradation de la qualité de l'eau.

Dans le secteur de la foresterie et de l'environnement, il est à noter que l'environnement naturel dans le sous bassin est en dégradation régulière en raison des sécheresses répétées, de l'érosion éolienne et hydrique, de la pression démographique sur les terres cultivables et de leur

exploitation continue entraînant la réduction voire la disparition des jachères. Le recours massif au bois pour satisfaire les besoins énergétiques, constitue une grave menace pour la pérennité des ressources forestières nationales, les ressources en eau et la préservation de la faune. La diminution des aires de pâturage, conjuguée à l'augmentation du cheptel, contribue également à la dégradation du couvert végétal et du milieu naturel.

Quant au secteur de l'approvisionnement en eau potable, il est assuré à travers l'eau des forages, des puits et systèmes d'adduction d'eau villageoise. Les usages domestiques de l'eau portent sur l'utilisation de l'eau pour la boisson, la préparation des repas, la transformation agro-alimentaire, les usages ménagers non culinaires (lessive, vaisselle, toilettes) et le lavage des moyens de déplacement (motos, véhicules, etc.). Les modes de gestion de ces ouvrages dépendent de l'organisation en place. La gestion communautaire semble progressivement faire place à la gestion déléguée des ouvrages d'eau dans les trois communes.

Au niveau du tourisme, les besoins en eau des touristes sont assurés par les forages mis en place par les promoteurs des complexes hôteliers. Dans le domaine du transport, les besoins en eau pour la construction des routes sont assurés par les cours et plans d'eau permanents du sous bassin de la Mékrou au Niger.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des discussions entre le Consultant et les participants sur les résultats de la cartographie des acteurs et des modes de gestion des ressources en eau dans la portion nigérienne du sous-bassin de la Mékrou et sa zone d'influence au Niger.

N°	Recommandations/ Contributions	Observations/ Clarification
1.	<ul style="list-style-type: none"> • Pour ce qui des problèmes majeurs en lien avec les modes de gestion des ressources en eau dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger, tenir compte dans le rapport : <ul style="list-style-type: none"> - de l'orpaillage avec l'utilisation des produits chimiques tels que le mercure et le cyanure qui contribue énormément à la pollution des ressources en eau et à la dégradation de l'environnement : - des pratiques de production de Natron qui consomment de grande quantité d'eau et contribuent à la dégradation de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> •
2.	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter le cadre juridique de gestion des ressources en eau au Niger avec les textes plus spécifiques au secteur de l'eau, tels que le décret de création du MHA 	<ul style="list-style-type: none"> •
3.	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacer le PASEHA3 par MCF puis de compléter les sources de financement en ce qui concerne les initiatives de gestion des ressources en eau recensées dans le sous bassin de la Mékrou 	<ul style="list-style-type: none"> •
4.	<ul style="list-style-type: none"> • Insérer une ligne pour la rubrique des puits cimentés pastoraux au niveau du tableau 6 du rapport de la Cartographie des acteurs et des modes de gestion des ressources en eau 	<ul style="list-style-type: none"> •
5.	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux développer la problématique de la qualité de l'eau des puits et des forages dans la commune de Falmei. 	<ul style="list-style-type: none"> • La qualité de l'eau qui se trouve de 2 à 18 mètre, n'est pas rassurée. En revanche, l'eau qui se trouve plus profond est soit douce mais en petite quantité (débit faible), soit de grande quantité, mais saumâtre ou salée.

3.3. Diagnostic territorial de la gestion des ressources en eau et définition des priorités de planification de la gestion des ressources en eau et du développement dans le sous bassin de la Mékrou et sa zone d'influence au Niger

Les résultats du diagnostic territorial de gestion des ressources en eau avec les priorités de planification de la gestion des ressources en eau et du développement de l'espace de la portion nigérienne du sous-bassin de la Mékrou et sa zone d'influence, ont été présentés par le Chef de Mission M. Mamadou Mansour, Consultant au Cabinet d'études AGECHRAU. Le Consultant a rappelé les objectifs et résultats attendus de la mission ainsi que la méthodologie utilisée pour conduire la mission. Ensuite, il a présenté l'état des lieux des pratiques de gestion des ressources en eau, les principales préoccupations de développement dans le bassin et les priorités de planification de la gestion des ressources en eau et du développement dans le sous-bassin de la Mékrou et sa zone d'influence au Niger.

Les objectifs de la mission sont : (i) de réaliser le diagnostic de gestion des ressources en eau dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger ; (ii) d'identifier les problématiques principales et les défis de gestion des ressources en eau dans le sous-bassin ; et (iii) de définir les priorités de planification de la gestion des ressources en eau et du développement dans le sous-bassin.

Les principaux secteurs d'activités économiques du sous bassin qui dépendent des ressources en eau sont principalement l'agriculture, l'élevage, la pêche et pisciculture. A ceux-ci, s'ajoutent l'apiculture, l'artisanat, le tourisme, le petit commerce et l'exploitation forestière. Ces secteurs d'activités procurent des revenus à la population de la zone d'étude mais sont en générale pratiqués de manière artisanale.

La portion nationale du sous-bassin de la Mékrou à l'image du reste du territoire du Niger, rencontre des problèmes liés à la gestion et au développement durables des ressources naturelles en général et des ressources en eau en particulier. Le Niger est doté d'un important potentiel de ressources eau qu'il faut chercher à mieux connaître et à mobiliser et valoriser pour satisfaire durablement les besoins grandissants des différents secteurs de développement.

L'analyse diagnostic de la gestion des ressources en eau et du développement dans le sous bassin de la Mékrou - Niger a révélé des problèmes majeurs tels que : (i) le déficit de bonne gouvernance des ressources en eau ; (ii) la faible connaissance des ressources en eau avec notamment un réseau de suivi qualitatif et quantitatif peu fonctionnel ; (iii) le faible niveau de mobilisation et de valorisation des ressources en eau pour divers usages (alimentation et production notamment) ; (iv) la pollution des ressources en eau ; (v) les inondations et la sécheresse ; (vi) l'érosion des sols et le comblement des plans et cours d'eau ; et (vii) les problèmes socio-économiques notamment les conflits liés à la gestion et aux usages de l'eau. Ces problèmes ont de multiples impacts négatifs sur l'environnement et des conséquences socio-économiques néfastes.

Les principales priorités de développement des ressources en eau dans le sous bassin de la Mékrou au Niger sont relatives entre autres : (i) à la gouvernance des ressources en eau ; (ii) à la connaissance et le suivi de la ressource ; (iii)) la réalisation des infrastructures hydrauliques ; (iv) à la valorisation des ressources pour divers usages à des fins de développement socioéconomique (Agriculture, Elevage, Environnement, Pêche et pisciculture, etc.).

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des discussions entre le Consultant et les participants sur les résultats du diagnostic territorial de gestion des ressources en eau avec les priorités de planification de la gestion des ressources en eau et du développement du sous-bassin de la Mékrou et sa zone d'influence au Niger.

N°	Recommandations/ Contributions	Observations/ Clarification
1.	<ul style="list-style-type: none"> Documenter avec des illustrations graphiques la problématique de la variabilité et du changement climatiques ainsi que de leurs impacts actuels et projetés sur les ressources en eau et les usages de l'eau à des fins de développement socio-économique dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger 	<ul style="list-style-type: none">
2.	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en avant dans le rapport faible capacité des acteurs communaux pour une contribution de qualité au suivi climatique et météorologique 	<ul style="list-style-type: none">
3.	<ul style="list-style-type: none"> Procéder à une actualisation de la cartographie et de l'analyse diachronique, au moyen d'anciennes et de récentes statistiques, de l'occupation ou l'utilisation des sols par commune et dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger pour affiner le diagnostic des usagers de l'eau ainsi que leurs impacts sur les ressources en eau (superficie des cultures irriguées par exemple sur l'ensemble du sous-bassin) 	<ul style="list-style-type: none">
4.	<ul style="list-style-type: none"> Présenter et faire une analyse de l'évolution des superficies des aires pastorales par commune et l'usage de l'eau à but pastorale du sous-bassin de la Mékrou au Niger 	<ul style="list-style-type: none">
5.	<ul style="list-style-type: none"> Présenter les noms des sites maraichers de la commune du sous-bassin de la Mékrou au Niger (à prendre au niveau du Conseil Régional Agriculture de Dosso ou au niveau de Lux-Dev Dosso) 	<ul style="list-style-type: none">
6.	<ul style="list-style-type: none"> Etendre le diagnostic territorial à la grande aire pastorale nommée KARA dont l'aménagement fait partie des projets prioritaires contenus dans le schéma d'aménagement foncier (SAF) de la région de Dosso 	<ul style="list-style-type: none">
7.	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en avant et approfondir dans le rapport de diagnostic l'analyse de la situation d'accès difficile des populations locales à l'eau potable dans les zones du socle ou zone de Fakara où les forages doivent atteindre l'eau à plus de 80 mètre de profondeur avec un faible débit d'exploitation de 1 à 3 m³/h 	<ul style="list-style-type: none">
8.	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en avant et approfondir dans le rapport de diagnostic l'analyse des conflits entre animaux et population locale du fait de la proximité de la Commune avec le parc W ce qui fait que des animaux comme la buffle la girafe et même des hippopotames rentrent dans les champs ou les habitations pour engendrer des dégâts 	<ul style="list-style-type: none">
9.	<ul style="list-style-type: none"> Supprimer dans le rapport le mot « station de pompage pastoral » 	<ul style="list-style-type: none"> Car aucune des trois communes ne dispose de station de pompage pastoral

3.4. Etat des lieux du fonctionnement du réseau de collecte et de gestion des données assorti de la proposition d'un réseau optimal du sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d'influence au Niger

La présentation de l'état des lieux du fonctionnement du réseau de collecte et de gestion des données hydrométéorologique a été faite par **M. Mansour Mamadou du bureau d'études AGECRHAU puis complétée par M. Armand HOUANYE**, Secrétaire Exécutif du GWP-AO.

La présentation a mis l'accent sur les objectifs de l'étude, l'état des lieux des équipements, du fonctionnement du réseau de collecte et de gestion des données et la proposition d'un réseau optimal.

L'objectif principal de l'étude est de faire un état des lieux du réseau d'équipements et de leur fonctionnement de collecte et de gestion des données hydrométéorologiques, piézométriques et de qualité de l'eau dans la portion nationale du sous-bassin de la Mékrou au Niger ainsi que des propositions pour son optimisation. De façon spécifique, il s'agit de (i) établir l'état des lieux du fonctionnement du réseau de collecte et de gestion des données (pluviométriques, hydrométriques, piézométriques et sur la qualité de l'eau) du sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d'influence au Niger ; et (ii) proposer un réseau optimal de collecte et de gestion des données (pluviométriques, hydrométriques, piézométriques et sur la qualité de l'eau) du sous-bassin de la Mékrou au Niger et de sa zone d'influence selon les normes de l'OMM, avec une spécification des caractéristiques/références des équipements souhaités à acquérir.

Au total, dans la zone du projet Mékrou-2 Niger, les stations hydrométriques ou débitométriques identifiées sont celles de Barou sur la Mékrou, du Campement forestier sur la Tapoa, du Parc W sur le fleuve Niger et de Tamou sur le Diamangou.

L'état des lieux du fonctionnement des équipements de collecte de données météorologiques au Niger est résumé dans le tableau ci-après :

Stations	Etat de fonctionnement des équipements					Total
	Très Bon	Bien	Acceptable	Mauvais	Données Manquantes	
Agro-climatiques	2	1				3
Climatologiques	7	1				8
Pluviométriques	60	86	105	128	18	397
Synoptiques	15					15
Total général	84	88	105	128	18	423
Pourcentage	20	21	25	30	4	100
	66			30	4	

Concernant les données piézométriques, très peu d'informations sont disponibles. De l'état des lieux, on peut retenir que :

- les difficultés d'accès à la zone constituent une contrainte majeure qui doit être prise en compte dans le choix des équipements hydroclimatiques. De ce fait l'option de télémétrie est faite et les choix sont portés sur des enregistreurs équipés de GPRS ;
- le choix s'appuie également sur les pratiques et les habitudes déjà en cours au niveau des deux directions en charge de Météorologie et de l'hydrologie au Niger ;
- le choix de la marque est porté sur les équipements dont les compétences en matière de manipulation sont disponibles aux niveaux des différentes institutions.

L'installation et le déploiement des équipements se feront par les directions techniques avec le personnel compétent disponible. Il s'agira essentiellement des tâches suivantes :

- la réhabilitation des stations hydrométriques et pose des échelles limnimétriques ;
- l'installation des appareils enregistreurs pour la mesure des niveaux d'eau de surface aux sites des stations hydrométriques ;
- la réhabilitation des protections de piézomètres sur sites ;
- l'installation des appareils enregistreurs pour la mesure des niveaux d'eau souterraine dans les piézomètres ;
- l'installation des stations automatiques de collecte des données relatives à la climatologie.

Les directions compétentes concernées seront soutenues pour l'installation des équipements et de l'organisation des campagnes de collecte de données en 2022 et en 2023.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des discussions entre le Consultant et les participants sur les résultats de l'état des lieux du fonctionnement du réseau de collecte et de gestion des données assorti de la proposition d'un réseau optimal du sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d'influence au Niger.

N°	Recommandations/ Contributions	Observations/ Clarification
1.	<ul style="list-style-type: none"> • L'UGP devra travailler de proximité avec les deux directions en charge de la Météorologie (DMN) et de l'Hydrologie (DHL) au Niger pour la finalisation de la liste des équipements à acquérir dans le cadre de la mise en œuvre du projet 	<ul style="list-style-type: none"> •
2.	<ul style="list-style-type: none"> • Equiper le sous-bassin de plus de 2 piézomètres dans le cadre de la mise en œuvre du projet 	<ul style="list-style-type: none"> •
3.	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer une densification optimale du sous-bassin de la Mékrou au Niger en stations météorologiques automatiques 	<ul style="list-style-type: none"> •

3.5. Travaux de groupes

Pour les travaux de groupes, il a été demandé aux participants de partir de leurs connaissances sur le sous-bassin de la Mékrou au Niger ainsi que de leur compréhension des résultats présenter pour :

- amender et valider la liste des propositions de problèmes majeurs de gestion et d'exploitation des ressources en eau soumise à leur appréciation ;
- préciser les localités du sous-bassin (villages) de la Mékrou au Niger où chaque problème majeur validé se pose avec acuité ;

- faire la revue des priorités de la planification de la gestion des ressources en eau et du développement dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger en apportant si nécessaires des réajustements que jugés nécessaires tout en précisant les localités prioritaires pour leur mise en œuvre ;
- sélectionner deux priorités de planification de la gestion des ressources en eau et du développement en vue de l'élaboration des DAO pour une mise en œuvre pilote du SAGE du sous-bassin de la Mékrou dans la Commune de Falmey.

Les résultats des travaux de groupe sont présentés en annexe du rapport.

Globalement, la plupart des principaux problèmes majeurs et des priorités ont été validés par les participants.

Au nombre des actions prioritaire à développer dans la Commune de Falmey, il a été retenu :

- la réhabilitation du périmètre maraicher de Boumba ;
- le renforcement (nouveau forage) de la mini AEP multi village de Bélindé qui alimente certains villages du sous-bassin de la Mékrou dans la commune.

L'Annexe 3 et l'Annexe 4 présentent respectivement :

- les problèmes majeurs de gestion des ressources en eau dans le sous- bassin de la Mékrou au Niger validés par les participants à l'atelier régional de Dosso.

3.6. Synthèse générale, suite du processus et recommandations

En synthèse générale, les différents rapports restitués ont été validés sous réserve de la prise en compte des observations soulevées lors de l'atelier.

Il a été retenu que les consultants disposent de dix (10) jours après réception du rapport de l'atelier pour transmettre les rapports finaux prenant en compte les observations soulevées.

Concernant les actions prioritaires retenues, des personnes ressources ont été identifiées pour faciliter la collecte des données nécessaires pour élaborer les DAO de mise en œuvre des initiatives d'une part ; et d'autre part aider à disposer des informations et données nécessaires pour améliorer et produire les versions finales des rapports.

4. Conclusion

Somme toute, l'atelier régional s'est bien déroulé et les différents rapports ont été validés sous réserve de la prise en compte des amendements et contributions apportés par les participants.

L'atelier a en outre permis de valider les principaux problèmes majeurs de gestion des ressources en eau ainsi que les principales priorités de planification de la gestion des ressources en eau et de développement pour l'espace territorial de la Commune de Falmey dans le sous-bassin de la Mékrou au Niger.

Annexe 1 : Liste des participants à l'atelier régional



République du Niger
Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement



Financé par l'Union Européenne



Global Water
Partnership
West Africa

Partenariat National de l'Eau (PNE) Niger

Mis en œuvre par le Partenariat Mondial de l'Eau de
l'Afrique de l'Ouest

Eau pour la croissance et la réduction de la pauvreté dans le sous bassin de la Mékrou au Niger « Projet Mékrou Phase 2 – NIGER »
Secrétariat Permanent du Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (SP/PANGIRE NIGER)

Liste de Présence

Objet: Atelier de Restitution et de Validation des Premiers Resultats des Missions (SAGE et ORGANES GIRE)

Date: 27/10/2021

Lieu : Dosso

N°	Noms et Prénoms	Titre/Fonction	Structure	Tel.	E-Mail	Signature
1	M ^{me} Saadatin Assouman	Hydrogéologue	MH/A	96587346	saadatin-assouman@yahoo.fr	
2	M ^{me} Cousmane Amina Bawa	Juriste	MH/A	96964849	amymbawa18@gmail.com	
3	Maman Elh Issoufa	Ingénieur	DDGR/Falme	96660267	mamanissoufa2021@gmail.com	
4	Hama Guida	Directeur	DDH/A/Falme	96073074	hamaguida@yahoo.com	
5	Amadou Salimou	Représentant des citoyens	Falme	96650216		
6	M ^{lle} Amadou Taïeb	C/SC Falme	Falme Environnement	96084858	maitehigarda@gmail.com	

7	Salifou Hassane	usager	Palme	97-96 31 84	-	
8	Seino Abdou	usager	Palme	97-10 32 86	-	
9	Abdoul-salam Boukari	Mairi/Fdmg	Mairi	96 92 45 82		
10	ABDUL-KARIM TRAMBE	MTN/MT	chef DRD	96 23 36 12 90 35 51 78	karim karim62 pye hoo fr	
11	Betou Bizo	Expert Socio Antro- pologue	ONG GSC Taimakon panema naredi	96 40 74 11	betousizo@gmail.com	
12	TAWEYE Amadou	Expert GIRE	ONG GSC Taimakon Panema	96 67 21 72	amadoutawey@yahoo.fr	
13	Abdou-Sami	CP-REKROU2	NIANEY	97 10 08 88	abdoussam28@gmail.com	
14	Aminou Soumane	Expert Local	Mouibey FREXUS	96 05 85 33		
15	Sandao Issa	SP/PANGIRE	HNH/A	96 96 77 54	sandaoissaf@gmail.com	
16	Manga Samba Dumanou	Expert-Local	FNEN/FREXUS	97 18 46 60	omarmangabo@yahoo.fr	
17	Hamou ALFARI	AT/Hydr.	Conseil Regional Jesso	902/3141	hamalfario02@gmail.com	
18	Imfi Idrissa	C/DRRE	DRH/A/30	96 96 52 27	imfi_idrissa@yahoo.fr	

19	Doumane Itho Abdoul-harak	RAF	Projet Mekrou 2	96 26 24 10	razakho@gmail.com	
20	ETEKA P. Gyullo	Consultant GWP/AO	-	85248550	ehabgyullo@yashra	
21	HOUANYEK; Armand	SECRETAIRE EXECUTIF	GWP-AO	+226 7020 03 23	armand.houanyek @gwpao.org	
22	TEBLEKOU Maxime	Chargé de Projet	GWP-AO	+226 6400 6668	maxime.teblekou gwpao.org	
23						

Annexe 2 : Agenda de déroulement de l'atelier régional

Horaires	Activités	Intervenants
Jour 1 : mardi 26 octobre 2021		
08:30-09:00	<ul style="list-style-type: none"> • Arrivée et installation des participants 	<ul style="list-style-type: none"> • PNE-Niger/ UGP
09:00-09:30	<ul style="list-style-type: none"> • Mot de bienvenue 	<ul style="list-style-type: none"> • Gouverneur ou son représentant
	<ul style="list-style-type: none"> • Allocution du GWP-AO 	<ul style="list-style-type: none"> • GWP-AO
	<ul style="list-style-type: none"> • Allocution du SG MH/A 	<ul style="list-style-type: none"> • SG
09:30-10:00	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des participants • Présentation et adoption de l'agenda de la séance 	<ul style="list-style-type: none"> • PNE-Niger/ UGP
10:00-10:30	Pause Thé/Café	Tous
10:30-11:30	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'état des lieux et d'analyse des parties prenantes de la GIRE du territoire nigérien du sous bassin de la Mékrou • Présentation de la démarche méthodologique du processus de mise en place et/ou de restructuration des organes GIRE du sous bassin • Présentation des actions en cours sur le terrain pour la mise en place ou restructuration des organes GIRE ainsi que le planning actualisé • Débats 	<ul style="list-style-type: none"> • GSC_TAIMAKON MANOMA
11:30-13:00	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des résultats de la cartographie des acteurs et des modes de gestion des ressources en eau dans le sous bassin de la Mékrou au Niger • Présentation des résultats de l'état des lieux de la gestion des ressources en eau du sous bassin de la Mékrou au Niger et sa zone d'influence ainsi que les priorités de développement des ressources en eau dans le sous bassin de la Mékrou au Niger • Présentation des résultats de l'Etat des lieux du fonctionnement du réseau de collecte et de gestion des données assorti de la proposition d'un réseau optimal du sous-bassin de la Mékrou et de sa zone d'influence au Niger • Discussions 	<ul style="list-style-type: none"> • AGECRHAU
13:00 – 14:00	Pause déjeuner	PNE-Niger/ UGP
14:00 – 16:30	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution des groupes de travail • Présentation des termes de référence des travaux de groupe • Travaux de groupe pour amender les différents livrables 	AGECRHAU
16:00 – 17:30	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des résultats des travaux de groupe • Discussions 	AGECRHAU

Horaires	Activités	Intervenants
Jour 2 : mercredi 27 octobre 2021		
08:30-09:00	<ul style="list-style-type: none"> • Arrivée et installation des participants 	<ul style="list-style-type: none"> • PNE-Niger/ UGP
08:30 – 10:30	Travaux de groupe sur : <ul style="list-style-type: none"> • Définition des orientations fondamentales et stratégiques du SAGE ainsi que les actions prioritaires pour une gestion durable des ressources en eau du sous-bassin de la Mékrou au Niger 	AGECRHAU
10:30-11:00	Pause Thé/Café	PNE-Niger/ UGP
11:00-13:00	Travaux de groupe (suite) : <ul style="list-style-type: none"> • Définition des orientations fondamentales et stratégiques du SAGE ainsi que les actions prioritaires pour une gestion durable des ressources en eau du sous-bassin de la Mékrou au Niger 	AGECRHAU
13:00 – 14:00	Pause déjeuner	PNE-Niger/ UGP
14:00-15:00	Restitution des résultats des travaux de groupe : <ul style="list-style-type: none"> • Définition des orientations fondamentales et stratégiques du SAGE ainsi que les actions prioritaires pour une gestion durable des ressources en eau du sous-bassin de la Mékrou au Niger 	AGECRHAU
15:00-15:30	<ul style="list-style-type: none"> • Synthèse des recommandations de la réunion • Clôture de la séance et formalités de départ 	PNE-Niger/ UGP

Annexe 3 : Problèmes majeurs de gestion des ressources en eau dans le sous- bassin de la Mékrou au Niger

Secteurs	Problèmes majeurs	Localités (Falmeiy)
Agriculture	- Faible productivité de l'agriculture en raison entre autres, Du faible niveau de mobilisation et de maitrise non-maitrise de l'eau, de la prédominance de l'agriculture pluviale, des sécheresses récurrentes et de problèmes phytosanitaires	Toute la commune Botchia, Kareykopto, Boumba
	- Lessivage des sols de culture	Bande du Dallol
	- Utilisation irrationnelle des techniques agricoles	Toute la commune
	- Non-respect des doses et l'utilisation irrationnelle des intrants agricoles recommandées par l'Administration du secteur agricole / Utilisation des pesticides à longue durée d'action et même prohibés pour traiter les maladies phytosanitaires de la culture de Coton et des cultures maraichères dans les zones humides contribuant fortement à la pollution des ressources en eau du sous bassin de la Mékrou au Niger	Zone du Dallol et le long du fleuve
	- Occupation des berges pour la production maraichère renforçant l'érosion des berges s'expliquant par la non-application ou la méconnaissance des textes de lois portant gestion des berges au Niger	Djobbayzé Koirra, Koissi, Guindaga, Boumba Kareykopto
Elevage	- Faible niveau de régulation / non-maitrise de la transhumance interne et transfrontalière induisant des conflits entre les usagers des ressources naturelles et de ressources en eau marquée entre autres par le non-respect/insuffisance des couloirs de passage, non accès du bétail au fleuve souvent du fait des cultures de contre saison	Toute la commune
	- Insuffisance de points d'eau pastoraux avec la transformation de certains puits pastoraux en puits villageois	Boundou siminti, koma Bangou
	- Faible niveau de maitrise (insuffisance dans la mobilisation des ressources en eau et dans la mise en place d'ouvrages d'accès pour l'abreuvement les animaux)	
	- Mauvaise gestion des aménagements et espaces pastoraux	Toute la commune

Secteurs	Problèmes majeurs	Localités (Falmey)
	- Diminution des aires de pâturage due à l'occupation à des fins agricoles, conjuguée à l'augmentation du cheptel, contribuant à la dégradation du couvert végétal à cause de la colonisation par les espèces à faible appétence et/ ou non appréciées (sida cordifolia) par les animaux	Espaces pastoraux de la commune
	- Faible productivité des pâturages et des systèmes de production agropastorale	Toute la commune
	- Insuffisance et difficulté d'accès au fourrage sur toute l'année entraînant une compétition accrue entre éleveurs, d'une part, et des conflits fréquents entre agriculteurs et éleveurs, d'autre part	Toute la commune
	- Dégradation des aires de pâturage à cause du surpâturage (charge réelle des pâturages dépassant les capacités de charge) avec pour corollaire l'ensablement des cours d'eau, la dégradation de la qualité des ressources en eau du sous bassin	Espaces pastoraux de la commune
	- Appauvrissement de la qualité des pâturages : valeur pastorale faible due à la forte présence dans certaines localités d'espèces à faible valeur bromatologique	Toute la commune
Pêche	Pollution et érosion de la biodiversité aquatique liées entre autres par : <ul style="list-style-type: none"> - Non maîtrise des techniques de pêche en adéquation avec les principes de gestion durable des ressources halieutiques et de la biodiversité aquatique - Utilisation de techniques de pêche peu durables y compris l'utilisation des pesticides 	Toute la commune
Approvisionnement en eau potable	- Faible couverture des besoins en eau potable pour les populations en raison entre autres de la non-maitrise de l'eau, l'insuffisance des ouvrages d'AEP, la faible productivité des ouvrages d'approvisionnement en eau souterraine dans la zone du socle (Fakara), de l'insuffisance ou détérioration/vétusté des ouvrages d'approvisionnement en eau potable et pour les autres usages	Toute la commune Fakara
Gestion des ressources en Eau	- Faible niveau de connaissance et de suivi des ressources en eau ; - Insuffisance d'équipements pour le suivi qualitatif et quantitatif des eaux de surface	Toute la commune
	- Insuffisance de suivi de la ressource et, par conséquent, l'insuffisance des données disponibles sur les ressources en eau	Toute la commune
	- Insuffisance de ressources financières « internes » durables pour apporter une réponse à la demande sans cesse croissante en eau potable des populations	Toute la commune
	- Inexistence et/ ou déficit de fonctionnement des organes de gestion de la ressource en eau dans le sous bassin de la Mékrou	Toute la commune

Secteurs	Problèmes majeurs	Localités (Falmey)
Hygiène et assainissement	- Faible niveau d'accès des ménages aux services d'assainissement de base (latrines et autres ouvrages adéquats d'hygiène et d'assainissement) et au plan institutionnel (écoles, marchés, centres de santé...)	Toute la commune
	- Absence de mécanismes fiables de gestion des déchets solides ménagers	Toute la commune
	- Inexistence des ouvrages d'évacuation des eaux pluviales	Toute la commune
Tourisme	- Faible niveau de mise en œuvre de la politique/stratégie nationale de promotion de l'éco-tourisme dans le bassin	Zone touristique de la commune
	- Manque d'entretien des aménagements touristiques existants	Boumba, Brigambou, Karey Kopto
	- Mauvaise qualité des équipements hôteliers/absence d'infrastructures d'accueil modernes	Boumba, Brigambou, Karey Kopto
	Faible attractivité de la portion nationale du parc W en raison de : - l'insécurité - la vétusté des équipements de certains campements touristiques et des sites d'accueil des touristes - le braconnage	Zone touristique de la commune Zone du parc W
	- Insuffisance d'information, d'éducation et de formation des populations sur les services rendus par notamment le parc W et les forêts	Toute la commune Villages de la zone du parc W
Environnement	- Pollution physique et chimique des ressources en eau liée entre autres à : (i) l'utilisation des produits chimiques pour la pêche et (ii) l'exploitation minière (augmentation de la salinité des ressources en eau due aux mauvaises pratiques artisanales d'extraction du Natron)	Toute la commune Boumba Nafa Bande du Dallol
	- Déforestation	Toute la commune
	- Dégradation des berges des cours d'eau et diminution du potentiel ligneux de la zone du fait entre autres des mauvaises pratiques agricoles et d'exploitation forestière (bois d'œuvre) et de la très forte demande du bois énergie pour la transformation des poissons et des produits forestiers non ligneux (karité), le faible niveau d'utilisation des énergies	Toute la commune Le long du fleuve (de Koissi à Karey Kopto)

Secteurs	Problèmes majeurs	Localités (Falmey)
	renouvelables, le non-respect des textes réglementaires liés à l'occupation du sol et à l'exploitation des ressources forestières	Boumba, Botchia, Kareykopto, Birgambou
	- Faible niveau d'utilisation des énergies renouvelables	Toute la commune
	- Ensablement et comblement des cours et plans d'eau liés entre autres à la déforestation, les mauvaises pratiques agricoles, la dégradation des berges, l'érosion, etc.	Toute la commune
	- Faible connaissance quantitative et qualitative du potentiel ligneux de la portion nationale du bassin transfrontalier de la Mékrou et sa zone d'influence;	Toute la commune
	- Faible niveau de connaissance et de mise en œuvre des plans d'aménagement et de gestion écosystèmes forestiers et aquatiques	Toute la commune
	- Prolifération d'espèces envahissantes dans les plans d'eau (jacinthe d'eau douce, Typha occidentalist)	Le long du fleuve et le long du Dallol
	- Dégradation de l'environnement due à l'expansion des terres agricoles, aux feux de brousse	Toute la commune
	- Faible taux d'accès de la faune à l'eau en raison notamment de l'assèchement et du comblement des mares du parc W	par W
	- Disparition de certaines espèces de poisson dans les plans d'eau	Toute la commune
	- Faible niveau de mise en œuvre de la politique et de la stratégie nationales en matière de gestion de la variabilité et des changements climatiques avec des capacités insuffisantes d'adaptation des populations	Toute la commune
Thématiques transversales		
Genre	- Faible pouvoir économique des femmes	Toute la commune
	- Faible implication des femmes dans le processus de prise de décision et de protection des ressources forestières et des ressources en eau	Toute la commune
Gouvernance	- Insuffisance de concertations périodiques et continue des acteurs et usagers des ressources en eau au niveau local	Toute la commune
	- Faible capacité de gestion des ressources en eau par les autorités communales	Toute la commune

Secteurs	Problèmes majeurs	Localités (Falmey)
	- Faible développement de la culture de reddition de compte en matière de gestion des ressources en eau	Toute la commune
	- Insuffisance de gouvernance du secteur de l'eau ensemble avec les autres sous-secteurs de l'eau	Toute la commune
	- Insuffisance du paiement du service public de l'eau au niveau des bornes fontaines	Toute la commune
	- Prolifération des ouvrages à faible coût et parfois de mauvaise qualité concurrentiels aux mini AEP	Toute la commune
	- Insuffisance de communication dans la gouvernance de l'eau	Toute la commune

Annexe 4 : Priorités de planification de la gestion des ressources en eau et du développement dans le sous bassin de la Mékrou au Niger

Secteurs	Problèmes majeurs	Priorités SDAGE Mékrou	Priorités pour le sous-bassin de la Mékrou au Niger	Localités prioritaires pour les actions
Agriculture	- Faible productivité de l'agriculture en raison entre autres, Du faible niveau de mobilisation et de maîtrise non-maîtrise de l'eau, de la prédominance de l'agriculture pluviale, des sécheresses récurrentes et de problèmes phytosanitaires	- 12. Valorisation des ressources du bassin à travers une meilleure organisation des filières	- Amélioration des rendements des productions agricoles et animales - Renforcement de capacité des acteurs en matière de gestion, de production végétale, d'élevage, de pêche et de transformation des productions végétales et animales - Mobilisation et valorisation des ressources en eau du bassin dans la production agricole (aménagements hydro-agricoles et aménagements des mares pour le maraichage) - Amélioration de la productivité des périmètres rizicoles et des sites maraichers	- - Dans les trois communes notamment : • Réhabilitation du barrage de Djébou et des mares de Dantchandou, kotaki et Bossongri (Commune de Tamou) • Aménagements des sites maraichers (cas AHA Boumba) dans la commune de Falmey • Aménageant des mares et sites maraichers (commune de Kirtachi)
	-	- 9. Réalisation/ réhabilitation des infrastructures hydrauliques et travaux d'aménagement dans le bassin	- Réhabilitation du barrage de Djabou pour l'irrigation - Aménagement de mares et puits maraichers à Falmey, Tamou et Kirtachi - Aménagements des mares de Dantchiandou et de Diapangou pour l'irrigation et l'élevage - Amélioration de la couverture des besoins en eau des animaux et autres usages domestiques voire agricoles	- - - - Réalisation de barrages dans les trois communes (cas à Tondifou et à Mouzi dans la commune de Kirtachi)
	- Lessivage des sols de culture	-	-	-
	- Utilisation irrationnelle des techniques agricoles	-	-	-
	- Non-respect des doses et l'utilisation irrationnelle des intrants agricoles recommandées par l'Administration du secteur agricole / Utilisation des pesticides à longue durée d'action	-	-	-
	-	-	-	-

Secteurs	Problèmes majeurs	Priorités SDAGE Mékrou	Priorités pour le sous-bassin de la Mékrou au Niger	Localités prioritaires pour les actions
	et même prohibés pour traiter les maladies phytosanitaires de la culture de Coton et des cultures maraichères dans les zones humides contribuant fortement à la pollution des ressources en eau du sous bassin de la Mékrou au Niger			
	- Occupation des berges pour la production maraichère renforçant l'érosion des berges s'expliquant par la non-application ou la méconnaissance des textes de lois portant gestion des berges au Niger	-	- Intensification de la bourgouculture au bord des cours d'eau (protection des berges)	-
Elevage	- Faible niveau de régulation / non-maitrise de la transhumance interne et transfrontalière induisant des conflits entre les usagers des ressources naturelles et de ressources en eau marquée entre autres par le non-respect/insuffisance des couloirs de passage, non accès du bétail au fleuve souvent du fait des cultures de contre saison	- 3. Gestion des espaces pastoraux pour la transhumance	- Gestion des espaces pastoraux pour la transhumance	- Dans les trois communes
	- Insuffisance de points d'eau pastoraux avec la	-	-	-

Secteurs	Problèmes majeurs	Priorités SDAGE Mékrou	Priorités pour le sous-bassin de la Mékrou au Niger	Localités prioritaires pour les actions
	transformation de certains puits pastoraux en puits villageois			
	- Faible niveau de maîtrise (insuffisance dans la mobilisation des ressources en eau et dans la mise en place d'ouvrages d'accès pour l'abreuvement les animaux)	-	-	-
	- Mauvaise gestion des aménagements et espaces pastoraux	-	-	-
	- Diminution des aires de pâturage due à l'occupation à des fins agricoles, conjuguée à l'augmentation du cheptel, contribuant à la dégradation du couvert végétal à cause de la colonisation par les espèces à faible appétence et/ ou non appréciées (sida cordifolia) par les animaux	-	- Aménagement des espaces pastoraux et production de fourrage (plantation d'espèces fourragères...)	- Aménagement de l'aire de pâturage de Kara (Béлиндé) - Falmey
	- Faible productivité des pâturages et des systèmes de production agropastorale	-	- Développement de l'apiculture	-
		-	- Développement de l'aviculture	-
	- Insuffisance et difficulté d'accès au fourrage sur toute l'année entraînant une compétition accrue entre éleveurs, d'une part, et des conflits fréquents entre	-	-	-

Secteurs	Problèmes majeurs	Priorités SDAGE Mékrou	Priorités pour le sous-bassin de la Mékrou au Niger	Localités prioritaires pour les actions
	agriculteurs et éleveurs, d'autre part			
	- Dégradation des aires de pâturage à cause du surpâturage (charge réelle des pâturages dépassant les capacités de charge) avec pour corollaire l'ensablement des cours d'eau, la dégradation de la qualité des ressources en eau du sous bassin	-	-	-
	- Appauvrissement de la qualité des pâturages : valeur pastorale faible due à la forte présence dans certaines localités d'espèces à faible valeur bromatologique	-	-	-
Pêche	Pollution et érosion de la biodiversité aquatique liées entre autres par :	Amélioration des pratiques de la pêche (empoisonnement des mares)	Développement de l'aquaculture privée	Kirtachi et Falmey
	- Non maîtrise des techniques de pêche en adéquation avec les principes de gestion durable des ressources halieutiques et de la biodiversité aquatique - Utilisation de techniques de pêche peu durables y compris l'utilisation des pesticides	Amélioration de la productivité des pêcheries	Empoisonnement des mares avec des espèces telles que Guigrikiray (<i>Synodontisocellifer</i>), du (<i>Synodontis budgetti</i>), Hanni (<i>Malapterurius electrocus</i>), et Goney (<i>Bagrus bayad</i>)	
Approvisionnement en eau potable	- Faible couverture des besoins en eau potable pour les populations en raison entre autres de la	- 10. Amélioration de la couverture des besoins en eau des populations	- Amélioration de la couverture des besoins en eau des populations	- Réalisation de points d'eau potable dans les 3 communes
			- Réalisation des mini AEP à Guiéime, Djabou, Allabaré	-

Secteurs	Problèmes majeurs	Priorités SDAGE Mékrou	Priorités pour le sous-bassin de la Mékrou au Niger	Localités prioritaires pour les actions
	non-maitrise de l'eau, l'insuffisance des ouvrages d'AEP, la faible productivité des ouvrages d'approvisionnement en eau souterraine dans la zone du socle (Fakara), de l'insuffisance ou détérioration/vétusté des ouvrages d'approvisionnement en eau potable et pour les autres usages		- Réalisation des AEP multi villages	-
Gestion des ressources en Eau	- Faible niveau de connaissance et de suivi des ressources en eau et du potentiel atmosphérique - Insuffisance d'équipements pour le suivi qualitatif et quantitatif des eaux de surface	- 6. Recherche pour une meilleure connaissance des ressources en eau du sous-bassin	- Recherche pour une meilleure connaissance des ressources en eau du sous-bassin - Suivi des informations sur l'eau dans le sous-bassin	- Toutes les communes du sous-bassin
	- Insuffisance de suivi de la ressource et, par conséquent, l'insuffisance des données disponibles sur les ressources en eau	-	- Amélioration des équipements de suivi hydrométrique et météorologique	
	- Insuffisance de ressources financières « internes » durables pour apporter une réponse à la demande sans cesse croissante en eau potable des populations	-	-	
	- Inexistence et/ ou déficit de fonctionnement des	-	-	

Secteurs	Problèmes majeurs	Priorités SDAGE Mékrou	Priorités pour le sous-bassin de la Mékrou au Niger	Localités prioritaires pour les actions
	organes de gestion de la ressource en eau dans le sous bassin de la Mékrou			
Hygiène et assainissement	- Faible niveau d'accès des ménages aux services d'assainissement de base (latrines et autres ouvrages adéquats d'hygiène et d'assainissement) et au plan institutionnel (écoles, marchés, centres de santé...)	-	- Construction de latrines publiques au niveau des écoles, des centres de santé et des marchés	-
	- Absence de mécanismes fiables de gestion des déchets solides ménagers	-	-	-
	- Inexistence des ouvrages d'évacuation des eaux pluviales	-	-	-
Tourisme	- Faible niveau de mise en œuvre de la politique/stratégie nationale de promotion de l'éco-tourisme dans le bassin	-	-	-
	- Manque d'entretien des aménagements touristiques existants	- Aménagements des pistes rurales	- Aménagement des pistes intercommunales et intra-communales	-
	- Mauvaise qualité des équipements hôteliers/absence d'infrastructures d'accueil modernes	-	-	-

Secteurs	Problèmes majeurs	Priorités SDAGE Mékrou	Priorités pour le sous-bassin de la Mékrou au Niger	Localités prioritaires pour les actions
	Faible attractivité de la portion nationale du parc W en raison de : - l'insécurité - la vétusté des équipements de certains campements touristiques et des sites d'accueil des touristes - le braconnage		- Réhabilitation et amélioration des campements et sites touristiques (Boumba, KareyKopta, Birigambou, ile de lamantin, marchés de Guéimé et Malla Tondo) - Sensibilisation des populations sur les effets de la pratique et les sanctions en vigueur sur le braconnage et le pâturage illégal	
	- Insuffisance d'information, d'éducation et de formation des populations sur les services rendus par notamment le parc W et les forêts	-	-	-
	- Pollution physique et chimique des ressources en eau liée entre autres à : (i) l'utilisation des produits chimiques pour la pêche et (ii) l'exploitation minière (augmentation de la salinité des ressources en eau due aux mauvaises pratiques artisanales d'extraction du Natron)	-	-	-
Environnement	- Déforestation	-	-	-
	- Dégradation des berges des cours d'eau et diminution du potentiel ligneux de la zone du fait	-	-	-

Secteurs	Problèmes majeurs	Priorités SDAGE Mékrou	Priorités pour le sous-bassin de la Mékrou au Niger	Localités prioritaires pour les actions
	entre autres des mauvaises pratiques agricoles et d'exploitation forestière (bois d'œuvre) et de la très forte demande du bois énergie pour la transformation des poissons et des produits forestiers non ligneux (karité), le faible niveau d'utilisation des énergies renouvelables, le non-respect des textes des textes réglementaires liés à l'occupation du sol et à l'exploitation des ressources forestières			
	- Faible niveau d'utilisation des énergies renouvelables	-	-	-
	- Ensablement et comblement des cours et plans d'eau liés entre autres à la déforestation, les mauvaises pratiques agricoles, la dégradation des berges, l'érosion, etc.	- 8. Protection des berges des plans et cours d'eau	-	-
	- Faible connaissance quantitative et qualitative du potentiel ligneux de la portion nationale du bassin transfrontalier de la Mékrou et sa zone d'influence;	- 16. Mise en place d'un mécanisme de suivi et de surveillance	- Protection de la ressource contre les pollutions	- Dans les 3 communes

Secteurs	Problèmes majeurs	Priorités SDAGE Mékrou	Priorités pour le sous-bassin de la Mékrou au Niger	Localités prioritaires pour les actions
	- Faible niveau de connaissance et de mise en oeuvre des plans d'aménagement et de gestion écosystèmes forestiers et aquatiques	-	-	-
	- Prolifération d'espèces envahissantes dans les plans d'eau (jacinthe d'eau douce, Typha occidentalist)	-	-	-
	- Dégradation de l'environnement due à l'expansion des terres agricoles, aux feux de brousse	-	- Installation de bandes pare-feu, restauration des parties dégradées et formation des brigadiers anti-feu	-
	- Faible taux d'accès de la faune à l'eau en raison notamment de l'assèchement et du comblement des mares du parc W	- 13. Gestion des continuums écologiques et promotion Touristique	-	-
	- Disparition de certaines espèces de poisson dans les plans d'eau	-	-	-
	- Faible niveau de mise en oeuvre de la politique et de la stratégie nationales en matière de gestion de la variabilité et des changements climatiques avec des capacités insuffisantes d'adaptation des populations	- Protection à travers des digues contre les inondations	- Construction d'une digue de protection contre les fréquentes inondations à Falmey, Kirtachi et Tamou - Lutte contre les phénomènes d'inondation, de sécheresse et de dégradation des ressources naturelles (sols, flore, faune)	- Commune de Kirtachi - Commune de Falmey (Boumba, Tounga, Koissi, Bossia).
Thématiques transversales				
Genre	- Faible pouvoir économique des femmes	- 11. Genre	- Renforcement de la prise en compte du Genre dans la gouvernance de l'eau	-

Secteurs	Problèmes majeurs	Priorités SDAGE Mékrou	Priorités pour le sous-bassin de la Mékrou au Niger	Localités prioritaires pour les actions
	- Faible implication des femmes dans le processus de prise de décision et de protection des ressources forestières et des ressources en eau			-
Gouvernance	- Insuffisance de concertations périodiques et continue des acteurs et usagers des ressources en eau au niveau local	- 1. Dynamisation du cadre de coopération, de coordination et de mise en valeur du bassin (c-à-d mise en œuvre cadre de coopération) - 2. Mise en place de dispositif de coordination intra et inter bassin	- Mise en place/ dynamisation des organes de GIRE - Finalisation et mise en œuvre du SAGE du sous-bassin de la Mékrou au Niger	-
	- Faible capacité de gestion des ressources en eau par les autorités communales	- 4. Identification et formulation des plans d'actions prioritaires de développement - 5. Traduction des plans en programmes/ projets et actions (cas actuel avec PMPI) - 7. Mise en place d'un dispositif de vulgarisation et de partage des connaissances	- Identification et formulation des plans d'actions prioritaires de gestion et de développement des ressources en eau - Traduction des plans en programmes/ projets et actions (cas actuel avec PMPI) - Mise en place d'un dispositif de vulgarisation et de partage des connaissances sur la GIRE - Développement de synergie entre les différents acteurs - Renforcement des Capacités des acteurs notamment des acteurs communaux	-
	- Faible développement de la culture de reddition de compte en matière de gestion des ressources en eau	- 14. Développement de synergie entre les différents acteurs	-	-
	- Insuffisance de gouvernance du secteur de l'eau ensemble avec les autres sous-secteurs de l'eau	- 15. Renforcement des Capacités	-	-
	- Insuffisance du paiement du service public de l'eau	-	-	-

Secteurs	Problèmes majeurs	Priorités SDAGE Mékrou	Priorités pour le sous-bassin de la Mékrou au Niger	Localités prioritaires pour les actions
	au niveau des bornes fontaines			
	- Prolifération des ouvrages à faible coût et parfois de mauvaise qualité concurrentiels aux mini AEP	-	-	-
	- Insuffisance de communication dans la gouvernance de l'eau	-	-	-